



ABCDE

**CREATION D'UNE UNITE
DE DECONDITIONNEMENT
DE BIODECHETS ;
INSTALLATION DE LAVAGE
DES DECHETS DE VOIRIES
ET DES SABLES DE
CURAGE**



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Gestion des déchets

- Recyclage

L'entreprise ABCDE (Saint Nicolas de Port, 54) a été créée en 1988. La société débute par une activité de triage mobile de semences de ferme puis met en œuvre en 1997 une installation de compostage et une installation de méthanisation en 2016 sur son site de Mandres sur Vair (88).

Aujourd'hui, ABCDE s'engage dans la valorisation de biodéchets ainsi que des déchets de voiries et des sables de curage.

Ce projet est lauréat de l'appel à projets Economie circulaire Grand Est 2017.

LE CONTEXTE

C'est parce que le secteur géographique d'implantation d'ABCDE n'est pas actuellement équipé, que l'entreprise a décidé la mise en place d'une unité de déconditionnement des biodéchets. Cet équipement permet une séparation fiable et indispensable des biodéchets et des indésirables (plastiques..) pour valoriser la phase organique et les résidus d'emballages. Car les déchets de cuisine et de table, les invendus de supermarchés, les graisses alimentaires et autres biodéchets présentent des problèmes récurrents d'indésirables malgré un tri à la source.

LE PROJET

Le projet d'ABCDE consiste en l'investissement dans un déconditionneur, une fosse et un quai de réception ainsi qu'un hygiéniseur pour traiter et valoriser les déchets alimentaires. En parallèle, ABCDE s'engage dans la mise en place d'une installation de valorisation des sables issus des déchets de voirie, matières de vidange ou de curage. Par ailleurs, l'utilisation d'eaux pluviales (à la place d'eau

En parallèle, ABCDE a interrogé les vidangeurs et les collectivités locales en 2016/2017. Leurs déchets de voirie, des matières de vidange ou de curage - qui contiennent entre 40 et 50 % de sable - sont enfouis ou incinérés car il n'existe pas de filière de valorisation locale. C'est pourquoi ABCDE s'engage dans la mise en place d'une installation de lavage des déchets de voiries et des sables de curage avec une attention particulière sur la consommation en eau (usuellement très forte pour cette valorisation). En effet ABCDE se situe dans un secteur qui présente un déséquilibre persistant entre la capacité de renouvellement de la ressource en eau et le volume des prélèvements.

issue d'un prélèvement sur le réseau de la collectivité ou dans la nappe) pour la mise en charge initiale de l'installation et le recyclage des eaux après traitement, rendra le process complètement autonome en eau. Cette opération est exemplaire, innovante et s'inscrit dans un projet plus général d'écologie industrielle et territoriale porté par l'association des Industriels et Entrepreneurs locaux ECOPLAINE, avec les collectivités et des entreprises du secteur.

LES BÉNÉFICES

- Le déconditionnement local des déchets alimentaires et leur hygiénisation va permettre de :
 - diversifier et sécuriser la valorisation des biodéchets des gros producteurs (la méthanisation en plus du compostage)
 - diminuer l'impact de leur transport.
- La valorisation des déchets de voiries et des matières de curage de réseau in-situ permettra notamment la récupération de sables et de plastiques, des économies de transport, et cela sans prélèvement d'eau dans la nappe des Grès du Trias Inférieur.

LES LEVIERS ET LES FREINS

- L'installation étant soumise à autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, la mise en service des activités de déconditionnement de biodéchets et de tri de déchets de voirie et de curage ont dû faire l'objet d'un arrêté préfectoral complémentaire.
- Les investissements permettent de sécuriser l'avenir du site de Mandres sur Vair tout en proposant de nouveaux services de valorisation des déchets aux collectivités et entreprises locales.

Plus d'informations
www.climaxion.fr

CONTACT

Patrick MARCHAND

Gérant

p.marchand@abcde-sem.com

